

8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

AGENT·ES DE LA FILIÈRE SPORTIVE

Les agent.es de la filière sportive sont en première ligne pour accueillir les usager·ères les plus fragiles et leur faire pratiquer une activité physique. L'application dans les collectivités de la loi de transformation de la fonction publique est rude pour les agent.es et ils travailleront plus demain pour gagner la même chose, voire moins.

Les agent.es de la filière sportive de la Fonction publique territoriale doivent exercer leurs métiers avec le plus de considération possible et avec le plus de moyens possibles. Le sport ne doit plus être une variable d'ajustement dans les collectivités. Il n'est pas un confort mais une priorité. Il ne doit pas être un luxe réservé aux villes aisées ! Un service public est une activité dont l'objectif est de satisfaire un besoin d'intérêt général de manière égale sur l'ensemble du territoire national pour tous les usager·ères. Ces missions publiques de l'accès au sport pour toutes et tous doivent être menées par des agent.es de la Fonction publique territoriale, sous statut, car ils sont la garantie d'un véritable rempart contre la marchandisation du sport.

Le sport est vital pour toutes et tous car il permet de vivre dans une meilleure condition physique et psychologique.

Le sport pour toutes et tous et à tout âge répond à un « enjeu de santé » : Les maladies liées à la sédentarité et à la malbouffe ne cessent de causer des ravages. La pratique du sport doit devenir une cause nationale, elle doit être encouragée par tous les moyens et devenir un enjeu de société majeur.

Le sport a aussi pour but de « construire des savoirs fondamentaux dans différentes activités physiques, sportives et artistiques ».

C'est le cas de la natation, apprendre à nager fait partie des savoirs fondamentaux, à acquérir à l'école élémentaire, tel que savoir lire, écrire et compter; il est question d'être en mesure de sauver sa propre vie et celle des autres. Aujourd'hui, le fait de savoir nager est devenu un marqueur social entre des enfants privilégiés pouvant accéder à des leçons particulières ou à une piscine de vacances et des enfants éloignés de fait de cet apprentissage. Pour la CGT, ce n'est pas acceptable ! L'urgence aujourd'hui est de sauvegarder une organisation du sport, un « service universel » pour tous les enfants, les femmes et les hommes de la République, peu importe les profils sociaux, culturels et/ou physiques, peu importe les alternances politiques.

../..



JE VOTE
la
cgt
essentielle
pour nos droits
pour le service public

VOTEZ CGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022

Les élections professionnelles de décembre 2022 et la mobilisation massive des agent.es, doivent permettre d'avoir une CGT forte. Afin de lutter contre ces mesures gouvernementales destructrices d'emplois publics, de détérioration des conditions de travail... nous devons faire connaître et partager nos revendications.

En orientant les fonds des JO 2024 vers des entreprises privées pour en faire des JO entièrement gérés par le « privé » au détriment du Service Public, le gouvernement affirme ses choix d'en exclure les services publics, de modifier le statut, le rôle, les missions et les moyens alloués à la filière sportive. Ces choix politiques vont nous percuter fortement dans les années à venir.

En choisissant de voter pour les listes CGT lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022, faisons résonner plus fort notre voix et nos revendications :

- Réinternalisation et/ou gestion en régie directe des centres sportifs et centres aquatiques utilisés dans un cadre scolaire ;
- Recrutement immédiat en nombre suffisant d'éducateurs sportifs et éducatrices sportives nautiques et terrestres dans toutes les collectivités afin de prendre en charge l'enseignement du sport à l'école de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire ;
- Titularisation de l'ensemble des agent.es de la filière sportive ;
- Amélioration des conditions de travail et de rémunération par une augmentation immédiate du point d'indice de 10%, mise en œuvre d'un plan de rattrapage du pouvoir d'achat et ouverture de négociations salariales ;

Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter, gagner !



Dans une période troublée où la crise énergétique sans précédent fait suite à deux années de crise sanitaire, la défense de notre filière sportive territoriale est fondamentale. L'apprentissage de la natation, avec l'objectif de faire baisser les noyades, qui occasionnent un décès sur deux chez les enfants en France chaque année, devrait être une cause nationale. Dans ce contexte, la reconnaissance financière, celle de la pénibilité (chlore, bruit), doivent être défendues. Mobilisons-nous toutes et tous pour être entendu.es. Moi, je vote CGT. »

Jacques, directeur de piscine, Saint-Saulve (59)



JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :.....Prénom :.....
 Adresse :.....

 Code postal :.....Ville :.....
 Tél :.....
 Courriel :.....



À remettre à un.e syndiqué.e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!